

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUN 2019**

Délibération
n° 2019.06.184

**Cohésion sociale :
accompagnement à
l'accueil des gens du
voyage**

LE VINGT SEPT JUN DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 juin 2019**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Jean-Marie ACQUIER à Gilbert CAMPO, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Claude COURARI à Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Joël GUITTON à Vincent YOU, Elisabeth LASBUGUES à Laïd BOUAZZA, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à François NEBOUT, Pascal MONIER à Isabelle LAGRANGE, Alain THOMAS à Françoise DELAGE

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Jean-Marie ACQUIER, Véronique ARLOT, Anne-Sophie BIDOIRE, Catherine BREARD, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Georges DUMET, François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Pascal MONIER, Alain THOMAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019**DELIBERATION
N° 2019.06.184**

COHESION SOCIALE

Rapporteur : **Madame WILLAUMEZ-
GUILLEMETEAU****COHESION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT A L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

Les politiques de l'habitat, de la ville, de la culture, de mobilités, du développement durable de GrandAngoulême concourent à l'objectif de cohésion sociale du territoire de l'agglomération. Cependant des actions spécifiques sollicitent le soutien de GrandAngoulême en raison de leur transversalité.

GrandAngoulême exerce depuis 2017 la compétence en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pour assurer l'entretien et la gestion des aires dans de bonnes conditions, il est nécessaire qu'un dialogue puisse exister dans la durée avec les occupants. Ce dialogue est au quotidien établi par le gestionnaire mais il est nécessaire qu'une relation soit établie dans la durée, par un tiers pouvant intervenir auprès des ménages individuellement en étant en capacité de mobiliser un réseau de partenaires de droit commun pour l'accès aux droits et aux services de droit commun (éducation, santé, emploi, formation...).

L'action du centre social Les Alliers s'inscrit totalement dans ce cadre.

Cette action prend place dans un contexte où des ménages sont installés durablement sur des aires d'accueil générant, faute de place libre, des installations non autorisées en dehors des aires. Le centre social est sollicité dans la stratégie que GrandAngoulême met en place pour reconstituer des flux de passage sur les aires et maîtriser les installations non autorisées. Cette action s'inscrit de fait en cohérence avec la mission du gestionnaire.

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Accompagner l'accueil des gens du voyage sur GrandAngoulême	CSCS Les Alliers	10 000,00 €	

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Vu l'avis favorable de la commission Proximité, Equilibre et Identité Territoriale du 18 juin 2019,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention de 10 000 € au centre socioculturel et sportif (CSCS) Les Alliers pour accompagner l'accueil des gens du voyage sur le territoire de GrandAngoulême.

D'APPROUVER la convention d'objectifs passée avec le CSCS Les Alliers telle que ci-jointe.

DE PRECISER que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 juillet 2019	<u>Affiché le :</u> 05 juillet 2019